RÉSUMÉ POUR LES DÉCIDEURS

COOPÉRATIONS ENTRE LES ACTEURS DE L'UTILITÉ SOCIALE ET DE LA TECH EN EUROPE

ENJEUX, IMPACTS, FREINS ET LEVIERS

Étude européenne — Volet 1 - 2019

Direction

THE SOCIAL GOOD ACCELERATOR

Réalisation

agencephare
(AGENCE DE SCIENCES SOCIALES)

pro bono lab

RÉSUMÉ

Alors que les innovations numériques et technologiques sont en train de révolutionner le fonctionnement de produits et de services en Europe, le questionnement sur l'impact de ces innovations n'a jamais été aussi fort, comme en témoigne l'intérêt de l'Union européenne pour l'innovation sociale à partir de 2011 (Social Business Act). Cette tendance a été renforcée par l'adoption en 2015 des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), par l'ONU dans l'Agenda 2030.

Cette étude, pilotée par l'Agence Phare et co-réalisée avec Pro Bono Lab pour le Social Good Accelerator, vise à dresser un premier panorama des besoins en coopération et des formes de partenariat des innovateurs sociaux et des innovateurs technologiques. Elle a été réalisée, entre septembre 2018 et mars 2019, auprès de 218 organisations de l'innovation sociale en Europe, déjà sensibilisées aux enjeux et aux coopérations technologiques... Cette étude apporte des enseignements sur six points majeurs.

Elle montre d'abord qu'il existe un fort potentiel d'innovation et de coopération autour de la technologie de la part des innovateurs sociaux puisque 91% des structures de l'utilité sociale en Europe souhaitent monter en compétences en interne sur le volet Tech. De plus, 86% d'entre elles souhaitent commencer ou continuer une collaboration avec une ou plusieurs structures de l'innovation technologique. Ce résultat permet de tirer un premier enseignement important : les structures de l'utilité sociale sont à la recherche de coopérations qui favorisent une montée en compétences de leurs équipes sur les technologies concernées.

Nous avons tenu à préciser d'abord, au-delà des enjeux classiques de digitalisation des structures associatives, les autres besoins d'innovation des structures de l'utilité sociale. Un nombre important de ces structures déclarent déjà utiliser les technologies de plateformes de participation démocratique (53%), d'apprentissage en ligne (43%), et de crowdfunding, crowdsourcing, crowdmapping (35%), et près d'un tiers de ces structures souhaite pouvoir utiliser prochainement chacun de ces types de plateformes.

Si les besoins en innovation de plateformes sont importants, les innovateurs sociaux s'intéressent également à des technologies plus ou moins émergentes. Les structures utilisent déjà beaucoup le Cloud/Big Data (59%), et affirment un intérêt grandissant pour l'Intelligence Artificielle (28%) et l'Internet des Objets (14%), qui sont des secteurs d'innovation technologiques assez génériques. L'étude montre que l'intérêt des structures d'innovation sociale pour des secteurs comme la Blockchain, la Robotique, ou encore la Réalité Virtuelle demeure pour le moment plus en retrait.

Nos travaux confirment également l'existence d'un potentiel de coopération autour de la Tech sous des formes collaboratives, via des mouvements déjà existants. Si peu de structures de l'utilité sociale affirment appartenir au mouvement *open data* (36%) et au mouvement du logiciel libre (29%), près d'un tiers de celles qui déclarent ne pas appartenir à ces deux mouvements considère qu'il s'agit d'un besoin ou indique ne pas savoir se positionner sur le sujet. Nous n'avons cependant pas questionné l'importance grandissante du mouvement Low Tech.

L'étude démontre également que les structures de l'utilité sociale pratiquent des formes de coopérations surtout commerciales, telles que le recours à la co-traitance et la sous-traitance (68%), plutôt que le mécénat financier (39%). Une part importante d'entre elles a recours au mécénat de compétences (52%) ou considère qu'il s'agit d'un besoin (25%). Seules quelques-unes considèrent que le modèle de Joint-Venture Sociale est un besoin (12%).

L'analyse qualitative complémentaire montre que les structures de l'utilité sociale et celles de l'innovation technologique font évoluer progressivement les modèles de coopération au fur-et-à-mesure que se nouent une compréhension mutuelle des besoins, des compétences, des modes de fonctionnements plus harmonisés et des relations de confiance. Les structures de l'utilité sociale ont tendance à bénéficier dans un premier temps de mécénat, notamment financier et de compétences, avant éventuellement de construire des relations de co-traitance et de sous-traitance.

Au-delà de l'analyse des formes de coopérations, l'étude démontre qu'une grande majorité des structures de l'utilité sociale ayant coopéré avec une structure de l'innovation technologique considère que cette coopération a eu des effets positifs sur le renforcement de ses

compétences Tech (80%), le renforcement de son modèle économique (60%), et le renforcement de son impact social (78%). Elle montre que cette tendance est particulièrement plus forte dans le reste de l'Europe qu'en France, où les écosystèmes de l'innovation sociale et de l'innovation technologique peuvent éprouver des difficultés à dialoguer et coopérer.

L'étude permet également d'identifier des tendances en fonction des secteurs d'intervention des innovateurs sociaux. Au sein de notre échantillon, parmi les structures d'utilité sociale ayant coopéré avec des entreprises technologiques, une très large majorité indique avoir développé un impact social lorsqu'elles intègrent des solutions technologiques sur la thématique de l'emploi pour tous et de la réduction de la pauvreté (94%) et celle d'une éducation de qualité pour tous (75%). Cet effet positif de la coopération technologique est moins souvent cité concernant les thématiques de la santé pour tous (50%) et de l'environnement et de la croissance durable (50%).

Si certaines structures parviennent à construire des coopérations efficaces et si la technologie est considérée comme un réel levier de développement par la majorité de notre échantillon, l'étude permet de souligner la persistance de certains freins. Au-delà des difficultés classiques qu'on peut rapprocher de celles des Petites et Moyennes entreprises (voir le rapport[1] de Pascale Gruny et Stéphane Artano sur la transition numérique des PME, Sénat, France, 2019), les structures interrogées mettent en avant la méconnaissance du potentiel des innovations technologiques (pour 76%), l'absence de lieux de rencontre et d'échange (60%), et enfin dans une moindre mesure, l'incompatibilité des valeurs de l'innovation sociale et de l'innovation technologique (26%).

Le volet qualitatif de notre étude permet d'expliciter ce dernier point. Si nos interlocuteurs considèrent que les innovateurs sociaux ne connaissent pas suffisamment le potentiel technologique mais aussi économique et social des innovations, ils soulignent que l'innovation et les innovateurs Tech ne prennent pas suffisamment en compte certains enjeux humains (accès à la technologie, automatisation des décisions, enjeux de maintenance et d'amélioration des solutions, etc.). Les entreprises de la Tech auraient ainsi plus de facilité à coopérer avec des innovateurs sociaux ayant un profil (formation, expériences) technologique.

Dans l'ensemble, l'étude démontre que l'implication des pouvoirs publics, notamment au niveau européen, est fondamentale pour accompagner dans de bonnes conditions l'accès des structures de l'utilité sociale en Europe à des innovations et des coopérations numériques et technologiques existantes. Le soutien des pouvoirs publics à la formation de partenariats pousse les acteurs à imaginer des solutions pour se regrouper. Le besoin d'une législation adaptée (84%), d'une fiscalité adaptée (90%), de financements (94%) ou de mécanismes de mise en réseau (84%) sont des leviers d'actions plébiscités par les répondants de notre enquête.

Au regard de l'ensemble de ces résultats, nos préconisations pour les pouvoirs publics portent sur plusieurs points : accès à des financements supplémentaires, mise en place de logiques de consortiums collaboratifs, recensement des compétences digitales utiles pour l'innovation sociale, soutien au transfert de compétences, accès à des laboratoires de recherche, évaluation de l'impact social de l'innovation technologique.

LES PRINCIPAUX **ENSEIGNEMENTS**

Voir infographie pages suivantes.

[1] « Accompagnement de la transition numérique des PME : comment la France peut-elle rattraper son retard ? » Rapport d'information fait au nom de la Délégation aux entreprises n°635, 2019

Les coopérations entre acteurs d'utilité sociale et acteurs Tech en Europe

Une opportunité d'accélérer l'innovation européenne pour le Bien commun ?

Une étude du THE SOCIAL GOOD ACCELERATOR réalisée par... agencephare pro bono lab

Avec le soutien financier de... SOCIETE GENERALE, avise, FFE Fondation la France s'engage

et la contribution de... webassoc.org, EU!, Portugal Inovação Social, latitudes, make.sense, Social Economy Europe, sea, nesta, Pour la Solidarité, Solidatech, FESTI, GENERATION2, SIMPLON.CO, Social Innovation Community

ÉCHANTILLON & METHODOLOGIE

Méthodologie : échantillon diversifié de 218 organisations européennes d'utilité sociale interrogées, ayant fait l'objet d'analyses univariées et bivariées, soumises au test du chi2. Tous les résultats présentés ci-après sont signficatifs au seuil de 0,1%

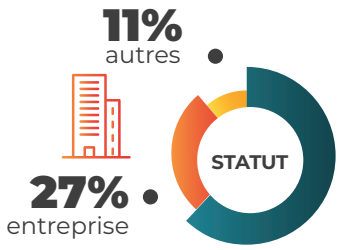

SIÈGE SOCIAL

47% en France • **53%** dans le reste de l'Europe

MAJORITÉ DE PETITES ORGANISATIONS

51%
entre 1 & 9 salarié.e.s

DES BESOINS EN INNOVATION TECH IMPORTANTS

91%
souhaitent développer en interne plus de compétences digitales et/ou Tech

67%
affirment avoir déjà collaboré avec des acteurs Tech et souhaitent continuer à coopérer

19%
souhaitent commencer à le faire

Les plateformes : un outil plébiscité par les acteurs de l'utilité sociale

68%
utilisent des plateformes d'apprentissage en ligne ou les considèrent comme un besoin

68%
utilisent des plateformes de crowdsourcing/crowdmapping/ crowdfunding ou les considèrent comme un besoin

82%
considèrent que les plateformes de décision démocratique interne sont importantes

53%
les utilisent

29%
n'en utilisent pas mais les considèrent comme un besoin

Traitement et analyse des données

76%
ont recours aux outils numériques de stockage et d'analyse de données (Cloud et / ou Big Data) ou en ressentent le besoin

Les autres tech plébiscitées

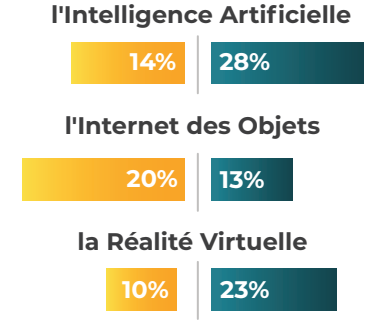

DIFFÉRENTES FORMES DE COOPÉRATION

Les organisations d'utilité sociale collaborent avec les organisations Tech via...

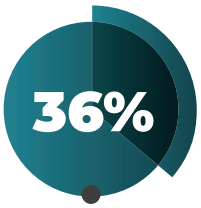

...des collaborations Open Data

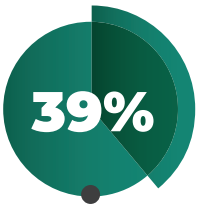

...du mécénat financier

...du mécénat de compétences

...au travers d'une sous-traitance et/ou co-traitance

COOPÉRATIONS TECH : DES IMPACTS DIVERS

Les coopérations avec les acteurs de la Tech ont permis aux structures d'utilité sociale répondantes

d'avoir un impact positif sur leurs compétences pour

80%
d'entre elles

d'augmenter leur impact social pour

78%
d'entre elles

69% des structures françaises

93% des structures dans le reste de l'Europe

de renforcer leur modèle économique pour

60%
d'entre elles

48% des structures françaises

70% des structures dans le reste de l'Europe

LES FREINS ET LEVIERS DES COOPÉRATIONS TECH

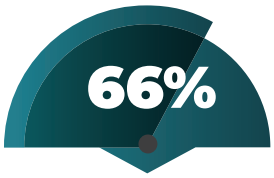

des répondants considèrent qu'il y a un manque de lieux de rencontre pour les acteurs de la Tech et ceux de l'utilité sociale

68%

pensent que les valeurs des acteurs de l'utilité sociale et celles des acteurs Tech ne sont pas incompatibles

MAIS **26%**

pensent qu'elles sont incompatibles

des répondants considèrent que les structures de l'utilité sociale ne connaissent pas suffisamment le potentiel de la technologie

81%

des répondants français pensent qu'il y a une méconnaissance du secteur de la Tech de la part des structures d'utilité sociale

CONTRE **77%**

des répondants européens

Les freins internes des structures de l'utilité sociale pour mener des coopérations avec les acteurs de la Tech sont les suivants

- Difficulté à identifier les interlocuteurs au sein des entreprises Tech
- Risque de dénaturer la qualité de l'impact social par une solution dématérialisée et déshumanisée
- La fracture numérique (besoin de former les bénévoles, salariés et bénéficiaires)
- L'accès au financement de leur transition numérique

Le Social Good Accelerator EU remercie l'ensemble de ses partenaires. Le premier volet de cette étude donnera lieu à des restitutions publiques dans plusieurs capitales européennes, à partir de la rentrée 2019. Le second volet sera lancé en 2020 pour explorer les attentes des acteurs de la Tech.

Retrouver nos propositions dans notre Manifeste
#MakeItForGood https//makeitforgood.tech
Suivez nous sur twitter @SocialGoodAccel
www.socialgoodaccelerator.eu

01

PRÉCONISATIONS

« VERS UNE TROISIÈME VOIE : UNE ÉCONOMIE NUMÉRIQUE EUROPÉENNE À FORT IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL »

RENFORCER ET DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS ENTRE ACTEURS D'UTILITÉ SOCIALE ET ACTEURS DE LA TECH EN EUROPE

À L'ATTENTION DES DÉCIDEURS EUROPÉENS

DANS LES DOMAINES POLITIQUES, PUBLICS, ÉCONOMIQUES ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le secteur d'utilité sociale est historiquement le premier laboratoire d'innovations sociales. Par sa proximité et sa connaissance approfondie des populations et des territoires, il est en capacité de détecter les besoins sociaux existants peu ou mal satisfaits et d'y apporter des réponses à travers une démarche d'expérimentation et de modélisation des solutions créées.

Notre étude, dans sa partie qualitative, confirme le manque de reconnaissance de l'innovation sociale dans les écosystèmes de l'innovation, principalement orientés vers l'innovation technologique.

Comment l'expliquer ? Nous posons ici quelques pistes de réponses simples, qui distinguent les acteurs d'utilité sociale des PME classiques auxquelles les associent toujours la réglementation européenne :

a) parce que leur modèle économique n'est pas orienté vers le profit, tandis que la rentabilité économique directe (ROI) reste le ressort de décision principal des financeurs ;

b) parce que souvent ils communiquent moins, notamment par le biais des outils numériques, car leurs ressources s'orientent vers leur mission sociale en priorité et moins vers des problématiques de marketing (stratégie de fundraising et de plaidoyer mis à part) ;

c) parce qu'ils manquent d'organisation collective et de mutualisation, qui leur permettraient pourtant d'avoir un poids en matière de lobbying auprès des acteurs publics. En effet ces organisations ont pour la plupart des équipes réduites et peu de moyens à dédier à ces actions.

Les premiers résultats de cette étude viennent consolider un certain nombre de propositions présentes dans notre manifeste européen #MakeItForGood.

Ils permettent de les étayer et de dégager des pistes prioritaires d'actions concrètes à mener, en matière de plaidoyer auprès des décideurs publics et politiques mais aussi d'action collective et de coopération entre acteurs de l'utilité sociale et de la Tech en Europe.

Logiquement, et parce que nous travaillons déjà avec un certain nombre d'acteurs européens, beaucoup de nos propositions, appliquées au sujet de la transition numérique des acteurs d'utilité sociale et à leur coopération avec les acteurs Tech en Europe, recoupent celles d'autres rapports ou plaidoyers. Citons la Déclaration de Lisbonne de la Social Innovation Community, la Digital Social Innovation Manifesto (CAPSSI-NESTA Foundation, 2017) ou les recommandations du Rapport de suivi de la Social Business Initiative sur les coopérations entre entreprises traditionnelles et entreprises sociales en Europe (2019).

À l'heure où la Commission européenne entame sa nouvelle mandature de cinq années avec un agenda politique orienté vers l'urgence environnementale et le développement d'une économie numérique génératrice d'emploi et de justice sociale, ces propositions partagées peuvent rencontrer un réel écho dans la coopération avec les directions générales de l'innovation, de l'emploi et du marché intérieur. Elles peuvent aussi inspirer des applications politiques rapides et adaptées aux besoins.

> Priorité 1 : faire reconnaître les acteurs d'utilité sociale comme acteurs à part entière de l'innovation européenne

Ce que démontre l'étude

Les acteurs européens d'utilité sociale souhaitent avoir un plus fort engagement des pouvoirs publics sur le soutien à l'innovation sociale ayant une dimension ou une vocation technologique, et ce sur trois volets :

a) Sur le financement de la coopération entre structures sociales et technologiques (94%) ;

b) Sur la mise en relation et la mise en réseau (86%) ;

c) Sur la mise en place d'une fiscalité adaptée (83%).

Par ailleurs, si les acteurs d'utilité sociale et les acteurs de la Tech manquent d'espaces de rencontre et d'échanges, l'étude montre qu'il ne s'agit pas seulement de multiplier des espaces de rencontre, mais de tisser les conditions d'un dialogue efficient entre des acteurs qui ne poursuivent pas les mêmes objectifs économiques, ne comprennent pas les problèmes sociaux de la même manière, et donc ne parlent pas le même langage. Cela alimente une innovation en silo qu'il est urgent de décloisonner, pour répondre aux grands enjeux sociétaux.

Il est plus que jamais urgent que les visions convergent pour co-innover et accélérer la transition écologique et sociétale.

Nos recommandations

L'Union européenne a besoin d'un vrai réseau européen d'acteurs d'utilité sociale innovants, soutenus par des acteurs de l'innovation technologique, pour construire une action et un plaidoyer collectif fort. La méthodologie de cette étude et celle engagée par la DG Grow de la Commission européenne sur le suivi de la *Social Business Initiative* (voir bibliographie) se sont heurtées aux

mêmes freins : l'absence de réseaux centralisés. Si cette dynamique doit être soutenue au niveau européen, elle doit d'abord émaner des acteurs eux-mêmes.

La mise en relation, la traduction des enjeux et la médiation des intérêts est un premier axe de travail important que SOGA porte depuis sa création. Il est évident que dans leur stratégie d'innovation, de transition numérique et d'influence, les acteurs d'utilité sociale pâtissent d'un manque d'acculturation et de mises en relation avec les grands gagnants des politiques de l'innovation. Il est temps de créer les conditions du partage et de la traduction des enjeux qui ne peuvent que se rejoindre, à l'heure où la Commission européenne porte des engagements forts pour une croissance économique à la fois verte, sociale et numérique et en particulier pour un soutien à l'innovation des « PME ».

Pour accélérer l'innovation sociale européenne, encore faut-il travailler à créer une catégorie spécifique de PME et des outils appropriés à l'utilité sociale. **La communication d'influence d'un secteur rassemblé** sera dans cette perspective un levier primordial pour promouvoir et mettre en valeur les solutions apportées par les acteurs d'utilité sociale auprès des acteurs européens de l'innovation. Cela implique que les acteurs doivent s'organiser et mutualiser leurs moyens d'influence. Ce n'est qu'au prix de cet effort collectif qu'ils pourront émerger dans l'agenda médiatique, politique et économique. C'est le projet du Social Good Accelerator EU.

Afin d'accompagner ce mouvement, la visibilité et la fédération des acteurs d'utilité sociale autour des sujets de transition numérique devrait s'accompagner de la mise en place de temps forts de rencontres et de visibilité, soutenus par les pouvoirs publics européens et nationaux.

- La commission européenne (DG RTD, DG Grow, DG Emploi) devrait organiser une Semaine Européenne de l'Innovation Sociale, avec des événements dans différentes capitales européennes avec un fort potentiel de visibilité pour les différents acteurs publics, associatifs et entreprises comme par exemple une conférence de Haut Niveau sur l'innovation technologique et sociale. (*Inspiration pertinente : La conférence de haut niveau ouvrant sur une ère pour l'innovation sociale, organisée par la DG RTD à Lisbonne en novembre en 2017*).
- De même, les institutions européennes et les gouvernements associés aux grands réseaux d'intérêt général européens (European Foundation Center, European Venture Philanthropy association, Social Economy Europe, Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abris, Fédération des acteurs de solidarité, Association européenne pour l'information sur le Développement Local…) devraient créer des espaces de visibilité récurrents pour l'innovation sociale dans le cadre de grands événements européens sur la technologie, où se rencontrent entrepreneurs, développeurs et investisseurs. C'est le modèle développé par le Social Innovation Village lors du Web Summit, à Lisbonne en 2018 avec le Soutien de la Commission européenne.

> Priorité 2 : encourager le partage de compétences pour accélérer la transition numérique des acteurs d'utilité sociale en Europe

Ces propositions sont portées parmi les membres fondateurs du SOGA ainsi qu'au sein de Pro Bono Lab, membre du Global Pro Bono Network et co-auteur de cette étude.

Ce que démontre l'étude

L'étude a montré que les structures d'utilité sociale en Europe cherchent massivement à développer des compétences en interne (pour 91% d'entre elles). La coopération autour de l'innovation technologique est un moyen important pour un grand nombre d'entre elles, puisque 86% de ces structures souhaitent continuer ou commencer ce type de coopération.

Pour autant, l'étude montre que les effets des coopérations sur le renforcement des compétences Tech des structures sont contrastés : ainsi si 80% des structures d'utilité sociale

considèrent que la coopération leur a permis le renforcement de leurs compétences Tech, parmi elles, seulement 41% l'affirment avec certitude et 39% sont moins affirmatives.

Cependant, l'étude montre également plusieurs freins à l'acquisition de compétences :

- La méconnaissance des univers de l'innovation sociale et de l'innovation technologique est mutuelle et réciproque. Malgré les promesses de la transformation numérique, les structures d'utilité sociale ont du mal à identifier, développer et exécuter des stratégies numériques efficaces. Les recherches de NetHope (réseau d'ONG mondial spécialisé dans l'amélioration de la connectivité informatique) montrent que seulement 30% des ONG mondiales ont adopté des stratégies numériques ;
- les défis sont innombrables : structure organisationnelle, compétences du personnel et soutien de la direction. Face à cet enjeu, accompagner le développement des coopérations entre les acteurs de l'innovation sociale et des entreprises technologiques passe nécessairement par le développement et référencement de l'offre de formation sur ce sujet ;
- l'étude a soulevé que l'un des freins à l'internalisation des compétences numériques par les organisations d'utilité sociale est qu'elles coûtent cher, que ce soit en prestation de service pour du développement ou de la maintenance, ou en internalisation pour de l'animation. Alors que dans le même temps les besoins sont souvent simples, soit orientés utilisateurs (interfaces), soit amélioration de l'organisation (Entreprise Resource Planning, analyse de données, outils collaboratifs) ;
- l'étude démontre surtout, d'un point de vue qualitatif, que les modèles de coopération existants (mécénat de compétences, mécénat financier, co-traitance ou sous-traitance), s'ils peuvent avoir des effets prometteurs pour les structures d'utilité sociale, ne sont pas suffisamment pensés et construits pour favoriser les échanges de compétences entre acteurs.

Nos recommandations

- D'abord **clarifier les compétences complémentaires que les deux secteurs peuvent s'apporter.** Pour ce faire, il faut mener une grande enquête de terrain pour identifier et référencer les compétences Tech dont les structures d'utilité sociale ont besoin, afin de construire un référentiel clair sur lequel les acteurs de la Tech pourraient s'appuyer. Ce travail de référencement — qui pourrait s'inscrire dans celui de la Digital Skills & Job Coalition menée par la Commission européenne — doit permettre aux acteurs de mieux appréhender la complexité des univers de l'innovation sociale autant que de l'innovation technologique. À terme, cela permettrait d'adapter le référentiel européen des e-compétences aux besoins et défis pratiques du secteur non lucratif européen ;
- la **mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la formation et à la médiation numérique auprès des acteurs d'utilité sociale européens**, notamment en proposant des formations dédiées à la coopération avec les acteurs de l'innovation sociale favoriserait le développement des compétences numériques. Cette médiation doit être systématisée et pourrait faire l'objet d'un programme ambitieux de Pro Bono pour les acteurs de la Tech (point suivant) ;
- **encourager une dynamique de partage de compétences entre les employés des organisations d'utilité sociale et des entreprises technologiques par des incitations réglementaires et fiscales** (Pro Bono, prêt de salariés…). Cela permettrait aux deux types d'organisations d'échanger leur expertise, leur expérience, leurs idées et valeurs, des méthodes et pratiques de gestion. Certaines dispositions incitatives pourraient être limitées dans le temps, pour accélérer la transition numérique des acteurs d'utilité sociale par le biais du Pro Bono. La fiscalité philanthropique reposant bien souvent uniquement sur des déductions fiscales liées aux bénéfices, il faut trouver d'autres moyens d'encourager l'engagement des compétences Tech. Le développement des aides à l'innovation ou des allégements de charges sociales

(modèle Jeune entreprise innovante en France) pourraient aussi être accordées pour un « prêt de main d'œuvre » lié à un projet de R&D associant une entreprise technologique et une organisation d'utilité sociale.

- **Le corollaire serait de pouvoir réellement valoriser les compétences acquises par ce partage de compétences.** Plusieurs expérimentations, notamment en France (voir le Passeport bénévole), ont commencé à valoriser les compétences acquises dans le cadre du bénévolat. Les *Open Badges* (projet développé par la Fondation Mozilla) représentent une formidable opportunité, en termes de potentiel d'action et de cohérence éthique, de **développer un modèle de « Pro Bono Tech européen ».**

Pour l'ensemble de ces propositions, le triplement annoncé du budget Erasmus+ dans le cadre du prochain budget à long terme annoncé dans l'agenda politique de la nouvelle Commission européenne représente une réelle opportunité.

> Priorité 3 : encourager la démultiplication des coopérations entre les acteurs de l'utilité sociale et de la Tech en Europe

Ce que démontre l'étude

Parmi les acteurs qui s'engagent dans des collaborations, les modèles du mécénat (compétences, financier et nature) ainsi que la co-traitance/sous-traitance sont très largement mobilisés, contrairement au modèle de Joint-Venture Sociale (13%).

Il est régulièrement mentionné que les structures de l'utilité sociale ne savent pas nécessairement bien identifier des partenaires et des interlocuteurs dans l'univers Tech pour commencer des coopérations. Notre étude souligne d'autres explications :

- les structures de l'utilité sociale ne savent pas nécessairement formuler leurs besoins, en raison de la méconnaissance du potentiel de la Tech pour répondre à des besoins sociaux (75% des répondants) ;
- la construction de modèles de coopération plus complexes tels que les Joint-Ventures Sociales repose souvent sur une première expérience de coopération (par exemple de mécénat de compétences), sur une compréhension progressive des besoins, des modes de fonctionnements, des intérêts des deux structures, et sur la construction d'une relation de confiance ;
- la méconnaissance du potentiel de la Tech n'est pas seulement technique : elle est également économique puisque les structures de l'utilité ont des difficultés à appréhender la manière dont l'innovation technologique peut être financée et/ou générer des revenus.

Dans l'ensemble, l'étude montre sur un plan plus qualitatif que les structures de l'utilité sociale ont des difficultés à se projeter sur le potentiel de la Tech, mais également sur les modèles économiques liés à l'acquisition de technologie.

Nos recommandations

Pour accompagner et faciliter ces démarches de développement de partenariats entre acteurs d'utilité sociale et acteurs de la Tech, des outils devront être développés, de préférence en *open source* et sous un format accessible. Nous proposons plusieurs pistes :

Du côté des acteurs d'utilité sociale et des entreprises Tech, un certain nombre d'actions peuvent être lancées rapidement :

- construire un **guide pratique sur la construction des coopérations entre acteurs d'utilité sociale et acteurs technologiques**, pourquoi pas comme un cahier complémentaire du Guide de coopération entreprises traditionnelles–entreprises sociales recommandé par le rapport de suivi de la Social Business Initiative. Ce guide devra aussi comprendre un **Glossaire**. Il recensera les bonnes pratiques, les freins, les étapes incontournables d'une coopération fructueuse, Les typologies de coopération, une grille de mesure de l'impact de l'organisation pour les deux parties et pour la collectivité.

Afin de renforcer les reconnaissances mutuelles, une Charte de coopération, constituée des principes et des valeurs, sera intégrée au guide. De tels outils pourraient encourager l'ensemble des acteurs à se tourner davantage vers les acteurs de la Tech ;

- **promouvoir les méthodes « Low code/Low tech » en *open source* pour faciliter la co-construction de solutions accessibles** à toutes les organisations tout en limitant leur impact environnemental. Parmi nos membres actifs, Simplon.co porte à ce sujet un plaidoyer et des modèles d'action. Nous développerons avec plusieurs de nos membres un tour européen « Low code » pour faire se rencontrer et coopérer les organisations d'utilité sociale et de la Tech.

Nous rejoignons aussi l'une des recommandations du rapport de suivi de la Social Business Initiative. Au cours de son mandat, la Commission européenne pourrait appuyer le développement de ces dispositifs afin qu'à terme ils puissent être intégrés au sein d'une vraie **plateforme Européenne de Coopération**.

La mise en place d´une plateforme viserait à propager les meilleures pratiques incitant ainsi l'élaboration d'un code de conduite pour la coopération entre les organisations d'utilité sociale et les entreprises technologique afin de promouvoir le dialogue intersectoriel. Le guide pratique et la plateforme *open source* « Low Code » pourraient y être intégrés.

> Priorité 4 : valoriser l'impact de la technologie sur l'accélération d'innovations sociales

Ce que démontre l'étude

L'étude souligne que les structures sociales perçoivent un effet plus fort de la coopération technologique sur certains secteurs spécifiques. Parmi les structures d'utilité sociale ayant coopéré avec des entreprises technologiques, une très large majorité indique avoir développé un impact social lorsqu'elles intègrent des solutions technologiques sur la thématique de l'emploi pour tous et de la réduction de la pauvreté (94%) et celle d'une éducation de qualité pour tous (75%). Cet effet positif de la coopération technologique est moins souvent cité concernant les thématiques de la santé pour tous (50%) et de l'environnement et de la croissance durable (50%). Enfin, 50% des acteurs du secteur santé disent ne pas savoir si la coopération Tech a permis de renforcer l'impact.

Nos recommandations

- **Développer les programmes de recherche-action sur l'impact de la technologie pour les acteurs d'utilité sociale mais aussi leurs bénéficiaires, leur coût et leurs bénéfices, et les moyens de l'améliorer.** La mise en œuvre de démarches d'évaluation et d'études d'impact sera un moyen d'alimenter la communication et sensibilisation autour des projets, des coopérations entre les organisations d'utilité sociale et les entreprises technologiques. Ces retours d'expériences, portés par l'ensemble des acteurs, seront des leviers pour développer la visibilité de la Tech For Good et produire un apprentissage stratégique pour l'amélioration et le développement futur de leurs activités ;
- **renforcer les compétences des acteurs d'utilité sociale sur la gestion de projet Tech et la mesure d'impact : mettre en place des programmes visant à assurer un transfert approprié des connaissances.** Une évaluation solide doit reposer sur des ressources et des ensembles de compétences adéquats et nécessite des données quantitatives et qualitatives, qui doivent être recueillies dès le début du projet ;
- **inciter les bailleurs institutionnels, investisseurs à impact et mécènes à monitorer et financer la progression de la transition numérique des acteurs d'utilité sociale.** En effet, ces acteurs doivent être sensibilisés à cet enjeu. Pour ce faire, il est également impératif de revoir les indicateurs d'impact en intégrant des indicateurs de progression de la transition numérique (gains de productivité, amélioration de la relation numérique avec les usagers, transmission de compétences, etc.) et privilégier la mesure d'impact de pro-

grès plutôt que d'indicateurs de performance fixés.

> Priorité 5 : faire évoluer les critères des soutiens publics et privés à l'innovation pour encourager les coopérations social-tech

Ce que démontre l'étude

L'étude démontre que le soutien des pouvoirs publics est considéré largement comme un levier important de coopération entre les structures d'utilité sociale et les structures de l'innovation technologique. C'est l'un des grands atouts de la logique de « consortiums » inhérent au fonctionnement des financements européens de projets (Horizon 2020, FSE, FEDER, Erasmus plus...).

Cependant les soutiens nationaux et privés à l'innovation intègrent encore insuffisamment les besoins structurels d'innovation des organisations d'utilité sociale, alors même que des dispositifs sont fléchés pour les entreprises. D'un autre côté, les TPE-PME du secteur technologique, là ou elles n'envisagent pas de marché rentable, ne sont pas non plus incitées par les dispositifs fiscaux à partager leurs compétences avec les acteurs de l'économie sociale.

Dans ces perspectives, différents mécanismes ont été proposés comme l'adaptation du droit européen, la mutualisation du financement de projet social-tech ou l'adaptation de la fiscalité.

Nos recommandations

- **Faire évoluer les critères d'éligibilité à des dispositions de soutien public à l'innovation en incluant les organismes à but non lucratif et les entreprises sociales aux mêmes possibilités de financement** et d'encouragement offertes aussi bien à la R&D qu'aux *start-up*. Le droit européen devrait évoluer à cet égard pour imposer une égalité d'accès aux dispositifs publics et à la diffusion de l'innovation ;
- **tout soutien public à l'innovation devrait s'accompagner d'un cahier des charges strict au regard de l'impact social et environnemental des technologies choisies.** En montrant l'exemple et en coopérant dans les règles de ces cahiers des charges avec des acteurs de la Tech, l'économie sociale européenne aurait une chance de pouvoir développer un contre-modèle numérique efficient ;
- de manière générale, **les marchés publics et appel à projets européens dans le domaine de l'innovation devraient systématiquement intégrer des critères d'impact social et environnementaux** afin de favoriser les coopérations économiques entre l'ensemble des acteurs. Ainsi, les subventions à l´innovation accélérée pourraient aider les organisations d'utilité sociale à répondre aux exigences de qualité des fournisseurs. Bien sûr, ces critères devront être assortis d'une méthode de « monitoring » de l'impact social et environnemental, qui pourra être basée sur un reporting dans la suite logique de la directive européenne n°2014/95/EU sur la publication d'informations extra-financières. Ce cadre RSE renforcé permettrait aux deux parties d'identifier l'impact positif de leur collaboration ;
- **l'ensemble des autorités publiques — locales, nationales et européennes — doit travailler avec les parties prenantes bancaires et les investisseurs à l'élargissement des fonds existants aux spécificités des organisations d'utilité sociale**, dont les modèles économiques ne favorisent pas les critères traditionnels d'investissement.

02 LE PÔLE RECHERCHE DU SOCIAL GOOD ACCELERATOR EU

Le Social Good Accelerator EU, le Think & Action Tank de la transition numérique des acteurs de l'innovation sociale en Europe.

Le Social Good Accelerator est un Think & Do Tank européen créé en 2018 entre Paris, Bruxelles et Lisbonne. Son ambition est de connecter une communauté d'innovateurs sociaux et d'innovateurs tech pour créer les conditions de leur coopération pour le Bien Commun. À date, nous comptons une cinquantaine d'organisations membres dans 5 pays européens.

Nous centrons nos actions sur le Plaidoyer et l'Action collective en Europe.

Ce premier chapitre de notre étude sur la coopération entre les secteurs sociaux et technologiques en Europe est l'une des fondations de notre initiative.

Il valide une méthode scientifique les observations et témoignages recueillis sur le terrain. Les acteurs européens d'utilité sociale confirment leur besoin de transition numérique et leur manque de moyens à cet égard.

L'un des principaux enseignements est que, pour assurer leur transition numérique, les organisations sociales sont disposées à collaborer avec les acteurs technologiques, mais sur un pied d'égalité.

Ils ne veulent pas la charité mais la volonté de coopérer pour le bien commun et surtout d'intégrer les compétences numériques dans leur propre organisation.

Ils estiment également que l'innovation technologique, qui représente pourtant le plus gros portefeuille d'investissement public et privé en matière d'innovation en Europe, ne se diffuse pas suffisamment aux organisations d'utilité sociale. Ce qui représente une injustice économique et une véritable menace pour le futur de notre modèle social européen. Et à terme un vrai handicap pour l'innovation sociale et environnementale qui devraient rester la finalité des efforts collectifs, tous secteurs confondus.

Pour porter cette cause et ces voix, nous commençons à créer une communauté européenne qui réunira des organisations sociales et des organisations technologiques pour créer les conditions de leur rencontre, de leurs échanges et enfin de leur coopération.

Nous prévoyons de commencer par un « Low Code European Tour » avec un consortium de partenaires européens au bénéfice des associations qui accompagnent la jeunesse en Europe. Nous pensons en effet que les méthodes et la formation No Code/Low Code sont un bon terrain de rencontre et d'amélioration des compétences pour les deux secteurs (social et technologique).

Nous soutenons un plaidoyer collectif que nous appelons #MakeItForGood avec plusieurs propositions pour accélérer l'innovation sociale numérique en Europe. Les préconisations de l'étude que vous venez de parcourir vont venir l'alimenter.

Enfin, nous réunirons à nouveau notre communauté au Web Summit en 2020 à Lisbonne, pour notre 2ème Village de l'Innovation Sociale. Notre objectif : rassembler le maximum d'acteurs européens engagés pour démontrer que la Tech a le pouvoir d'accélérer l'innovation sociale et que l'innovation sociale a le pouvoir de donner un sens à la Tech !

Nos membres actifs, opérateurs de l'étude

Présentation de l'Agence Phare

Agence d'innovation publique et sociale, nous avons pour volonté de démultiplier l'action et l'impact positif de nos clients et partenaires en transformant les méthodes du conseil, de l'évaluation et de la formation.

Nous constatons que les besoins des citoyens ne sont pas suffisamment pris en compte et sont considérés comme des moteurs de l'innovation politique et sociale, en raison de la forte déconnexion entre la société civile, les entreprises et les pouvoirs publics.

À l'heure des algorithmes et de la multiplication des opportunités numériques, nous sommes convaincus que la production de connaissance sur les besoins sociaux, les innovations de qualité, la mise en capacité des acteurs, doit contribuer à atteindre un objectif d'intérêt général.

Nous mobilisons la créativité des sciences sociales pour aider les acteurs de terrain et les décideurs à mieux se comprendre et à comprendre leur environnement. Notre objectif est de construire avec eux leur capacité d'innovation, de coopération, de mesure de l'impact social et leur modèle de changement d'échelle.

Nous réalisons un terrain d'enquête en immersion et conceptualisons les enjeux pour mieux comprendre les logiques sociales et économiques de l'innovation. Nous produisons un contenu qualitatif et quantitatif, que nous appelons smart data, sous la forme de recommandations directement opérationnelles.

Présentation de ProBono Lab

Pro Bono Lab est le spécialiste de l'engagement par le partage de compétences (bénévolat/mécénat de compétences). Partout en France, comme dans 30 autres pays du monde via le Global Pro Bono Network, nous portons cette conviction que « toute compétence est un bien public », celle-là même qui dès 2011 avait motivé la création de l'association par nos cofondateurs.

Nous permettons aux grandes causes sociétales de se développer durablement en réunissant pour chacune d'entre elles, les compétences que des femmes et des hommes engagés sont en capacité de leur offrir gratuitement, en pro bono.

Notre ambition ? Que chacune de ces causes ait accès aux compétences dont elle a besoin pour se réaliser et puisse générer le plus vaste impact social.

Par nos grands programmes d'intérêt général, nos travaux d'expérimentation, notre club de prospective, nos activités de conseil et de formation ou via nos actions de plaidoyer, l'équipe du Lab met progressivement, avec optimisme et audace, toutes les parties prenantes de notre société en mode #probono

ProBonoLab est l'organisateur du Global Pro Bono Network Summit qui aura lieu en mai 2020 et réunira à Paris les 52 organisations membres dans 34 pays ainsi que leurs parties prenantes

Les membres du Social Good Accelerator EU

Nos autres membres actifs

France

Portugal

Belgique

Entreprises

Réseaux partenaires

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires,
sans qui cette étude n'aurait pu être menée.

Nos trois partenaires financiers :

la Direction citoyenneté de la Société générale,
la Fondation la France s'Engage
et l'AVISE.

**Les partenaires réseaux européens,
qui ont contribué à diffuser le questionnaire de l'étude :**

Casa do Impacto-Santa Casa (Portugal),
Europe Tomorrow (Europe),
France Eco-sociale Tech (France),
Latitudes (France),
La Fonda (France),
Make Sense (Europe),
Nesta Foundation (UK, Italie),
Plus Value (UK, Italie),
Pour la Solidarité (Belgique),
Portugal Social Innovation (Portugal),
Social Entrepreneurship BW (Allemagne),
Social Economy Europe (Bruxelles, Belgique),
Social Innovation Community (Europe),
Simplon (France, Europe)
et Génération2 Conseil (Paris, Bruxelles).

Notre comité d'experts :

Matt Stokes,
Madeleine Gabrielle et Sophie Reynolds (NESTA foundation),
Armelle Ledan (AEIDL),
Denis Stokkink (Pour la Solidarité),
Benjamin Tincq et Manuella Cunha Brito (Good Tech Lab),
Gilles Babinet (French Digital Champion auprès
de la Commission européenne, Conseil national du numérique).

CONTACT

Social Good Accelerator EU
www.socialgoodaccelerator.eu
Email : contact@socialgoodaccelerator.eu
Tél. : +33 1 40 23 00 84